

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 501 du 22 novembre 2000 - 1 page

d'après les observations du 16 novembre 2000

Grandes Cultures

Colza

Stade : 8 feuilles à début élongation de la tige.

Charançons du bourgeon terminal

Le vol reste nul sur la quasi totalité du réseau (1 seule capture à Cormicy). De nouvelles pontes fraîches sont observées sur quelques sites où des captures ont été enregistrées et où des pontes ont déjà été observées les semaines précédentes (**51**- Crugny : 16 % des pieds avec des pontes). Quelques nouvelles larves sont présentes dans les pétioles des feuilles et plus rarement dans le collet (**51**-Isse : 4% des pieds avec des larves, Crugny : 12%, Broussy le Petit : 4%, Les Petites Loges : 24%). Ces larves sont à distinguer de celles des altises, davantages fréquentes dans les pétioles.

■ *A ce jour, aucune nouvelle intervention insecticide n'est nécessaire.*

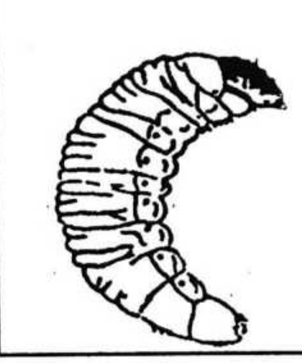
Céréales

Stade : levée à 1 feuille (semis tardifs) - 3 feuilles à plein tallage (semis d'octobre).

Pucerons-JNO

Aucun puceron n'a été observé ces derniers jours sur nos parcelles du Réseau.

■ ***Généralement, aucun insecticide n'est justifié. Seul un traitement de nettoyage pourrait se jutifier uniquement dans les parcelles où vous observez des populations proches du seuil de 10% de pieds porteurs depuis plus de 10 jours (cas exceptionnels).***



Larve de Charançon du bourgeon terminal

- Taille finale : 4 à 6mm,
- Corps blanchâtre
- sans patte (apode)
- Tête colorée (brun jaunâtre)



Larve d'altise

- Taille : 1.5 mm (stade jeune) à 7-8 mm,
- Corps blanc - jaunâtre
- Tête et extrémité extérieure de couleur noir

La lutte contre les campagnols des champs

Les campagnols des champs sont très actifs sur les céréales et les luzernes. La lutte chimique contre ce ravageur est réglementée et doit être appliquée en prenant un ensemble de précautions.

Une seule matière active est autorisée, **la chlorophacinone**, sous forme de concentrat huileux à 0.25 g/l et d'appâts. Il existe des appâts prêts à l'emploi ou des appâts peuvent être constitués uniquement à partir de blé entier enrobé de concentrat huileux à 0.25% de chlorophacinone, à raison de 3 litres par quintal de blé.

Les traitements sont autorisés en surface :

■ au semoir, en lignes espacées de 5 à 6 mètres, à la dose de 8 à 10 grammes d'appâts au mètre linéaire (environ 220 grains), soit 16 à 20 kg à l'hectare. Cette technique est à réserver dans le cas d'attaque généralisée sur la parcelle.

■ en localisé en réalisant des lignes dans les zones d'activité, à la même dose.

Dans tous les cas, le dispositif de distribution doit être le plus près possible du sol pour éviter que les grains ne s'éparpillent.

Des précautions indispensables sont à prendre lors des applications :

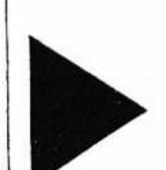
■ Les traitements sont les plus efficaces par temps froid et sec en évitant les périodes pluvieuses.

■ L'épandage à la volée est inefficace,

■ Les tas sont dangereux pour les autres espèces (gibier),

■ les surdosages en matière active et en quantité d'appât par hectare sont inutiles et dangereux.

■ Ne pas oublier de traiter les talus et les bords de chemins.



Prochain bulletin prévu en décembre.
Il s'agira d'un envoi papier pour tous les abonnés sauf évènement particulier.

COLZA
Confirmation de la faible activité du charançon du bourgeon terminal: aucun renouvellement insecticide. Retirez les cuvettes jaunes.

CEREALES
Pucerons : pression très faible. Cicadelles : activité quasi nulle.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directrice gérante : Anne Marie BERTRAND
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861